

Danemark



En 2005, l'immigration de longue durée vers le Danemark a représenté 32 800 personnes, soit 1 700 de plus que l'année précédente. Les chiffres pour 2006 ne sont pas encore disponibles car les statistiques nationales définissent les immigrés

a posteriori comme des personnes entrées dans le pays au cours d'une année donnée et ayant séjourné au moins 12 mois sur le territoire.

La modicité de cette progression cache toutefois la poursuite d'une évolution de la composition de l'immigration, avec une forte augmentation des migrations de travail et la baisse (encore que les chiffres aient maintenant tendance à se stabiliser) des niveaux d'immigration pour raisons humanitaires ou au titre du regroupement familial. Ce phénomène est particulièrement perceptible quand on observe le nombre de permis de séjour accordés au titre du travail, qui a triplé depuis 2004 et atteignait près de 13 600 en 2006. Les permis octroyés à des ressortissants des pays de l'EEE ou à des Suisses (étrangers qui bénéficient de la liberté de circulation et dont les permis sont, par conséquent, souvent liés à une migration de travail) ont enregistré une nouvelle hausse de 30 % en 2006, leur nombre dépassant les 12 800. La forte augmentation de l'immigration de travail est liée aux tensions sur le marché du travail danois : au Danemark, le taux de chômage n'a jamais été aussi bas et se situait aux alentours de 3,4 % en 2007.

En raison des pénuries de main-d'œuvre, le Danemark privilégie de plus en plus le recrutement de travailleurs qualifiés à l'étranger. Dès mars 2007, le dispositif de cartes de travail en place a été élargi par l'ouverture, à des ressortissants de pays extérieurs à l'EEE, de 15 professions dans des secteurs touchés par des pénuries de main-d'œuvre. Le 3 octobre 2007, le gouvernement a publié « *Denmark, a good place to work* », son nouveau plan pour le recrutement international de travailleurs. Il propose, entre autres mesures, la possibilité pour les étrangers en possession d'une offre d'emploi précise assortie d'un salaire annuel d'au moins 375 000 DKK (50 300 EUR environ) d'obtenir un permis de séjour. Cette disposition s'appliquerait même dans les secteurs où il n'existe pas de pénurie de main-d'œuvre. La proposition inclut aussi un nouvel élargissement de la liste des emplois autorisés relevant du dispositif des cartes de travail à des emplois ne nécessitant pas d'être titulaire d'un master, et un élargissement du régime des cartes vertes actuel pour y inclure les demandeurs d'emploi. Le plan contient en outre une série de mesures destinées à faciliter l'intégration des travailleurs migrants et de leur famille. La proposition étant toujours à l'étude, aucun projet de loi n'a encore été soumis au Parlement.

De surcroît, le gouvernement, les sociaux-démocrates danois, le Parti populaire socialiste et le Parti social libéral danois ont conclu un accord en juin 2007 pour franchir une nouvelle étape dans la suppression progressive du dispositif de transition qui visait les ressortissants des nouveaux États membres de l'UE. Grâce à cette abolition progressive, les travailleurs couverts par une convention collective danoise valide se verront offrir les mêmes possibilités d'emploi que les ressortissants des autres pays de l'UE et pourront ainsi accéder plus facilement au marché du travail danois.

Sur la base du « compromis relatif à la protection sociale », conclu entre le gouvernement et le Parti populaire danois en juin 2006 au sujet de l'immigration à venir, une nouvelle obligation a été instituée en mai 2007, selon laquelle les conjoints étrangers candidats au regroupement familial doivent se soumettre à un « test d'immigration » comprenant des épreuves de danois et de connaissance de la société danoise. Le test d'immigration devrait être mis en place début 2009.

En mai 2007, la nouvelle loi rendant encore plus rigoureuses les conditions d'obtention d'un permis de séjour permanent a également pris effet. Un candidat à l'immigration doit désormais réussir un examen de connaissance du danois d'un certain niveau, ou d'un niveau moins élevé mais combiné avec un examen d'anglais de même niveau. De surcroît, l'examen d'intégration stipule que le candidat doit justifier d'au moins deux ans et demi d'emploi à temps plein au Danemark avant de pouvoir prétendre à un permis de séjour permanent.

En juin 2007, de nouvelles mesures d'aide ont été mises en place à l'intention de certains groupes de demandeurs d'asile déboutés qui coopèrent au dispositif de retour volontaire. Entre autres mesures d'aide à la réintégration, ils peuvent bénéficier de six à neuf mois d'enseignement et de formation professionnelle au Danemark. La condition posée est que les candidats signent un contrat avec le Service danois de l'immigration, dans lequel ils s'engagent à retourner volontairement dans leur pays lorsqu'ils auront accompli leur formation au Danemark. Pour le moment, ce dispositif est ouvert uniquement aux demandeurs d'asile irakiens mais il pourrait être élargi ultérieurement, sous réserve des résultats de son évaluation en mai 2008.

Enfin, le ministre de l'Intégration a lancé en 2007 un programme d'intégration à l'intention des membres des groupes ethniques immigrés du sexe féminin. Ce programme inclut une série d'initiatives destinées à améliorer les réseaux de femmes immigrées, leur emploi et leur capacité à favoriser le développement et l'intégration de leurs enfants.

Pour en savoir plus...

www.newtodenmark.dk

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers ¹ Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers						
					1995-2000	2001-2006	2006						
<i>Pour 1000 habitants</i>													
Entrées	6.3	4.3	3.7	4.2	4.5	4.0	23.0						
Sorties	1.0	1.6	1.7	1.8	1.3	1.7	9.8						
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers								
	2005	2006	2005	2006									
Travail	2.5	3.3	14.0	15.2									
Famille (y compris la famille accompagnante)	5.2	5.2	28.6	23.8									
Humanitaire	1.1	1.1	6.4	5.0									
Libre circulation	8.0	11.0	44.1	50.5									
Autres	1.3	1.2	7.0	5.5									
Total	18.0	21.7											
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle									
				2000-2006									
<i>Milliers</i>													
Étudiants	4.2	6.9	5.0	5.4									
Stagiaires	1.4	1.9	2.6	1.8									
Vacanciers actifs									
Travailleurs saisonniers									
Personnel transféré au sein de leur entreprise									
Autres travailleurs temporaires	1.4	2.6	3.3	2.5									
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers						
					1995-2000	2001-2006	2006						
<i>Pour 1000 habitants</i>													
	1.0	2.3	0.4	0.4	1.6	0.9	7.9						

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	3.1	3.5	3.1	3.5	2.9	1.9	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	2.6	3.2	2.8	3.2	2.4	1.6	31 280
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	0.9	0.4	0.7	2.0	1.0	0.3	2 822
Chômage (% de la population active)	6.7	4.3	4.8	3.9	5.4	4.8	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	6.9	3.4	2.9	3.5	4.2	2.9	
Accroissement naturel	1.3	1.7	1.7	1.7	1.4	1.4	
Solde migratoire	5.5	1.7	1.2	1.8	2.7	1.5	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	-	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	5 074
Personnes nées à l'étranger	11.1	4.0	2.1	3.0	4.3	2.3	361
Nationaux	-	0.4	0.2	0.2	0.3	0.3	5 156
Étrangers	13.2	-0.3	0.9	3.0	3.0	0.8	278
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	2.7	7.3	3.8	2.9	4.2	4.3	7 961
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	78.9	80.9	80.8	81.9	
Hommes nés à l'étranger	51.2	59.0	69.4	70.6	
Femmes nées dans le pays de résidence	69.5	73.9	72.6	74.8	
Femmes nées à l'étranger	41.5	48.3	52.7	58.0	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	6.4	3.4	4.0	3.1	
Hommes nés à l'étranger	20.5	9.5	7.2	7.4	
Femmes nées dans le pays de résidence	8.4	4.3	5.0	4.4	
Femmes nées à l'étranger	20.7	9.6	12.4	7.7	

1. Les données pour 2006 ont été estimées.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442407072406>

Les notes et sources figurent en début de chapitre. Les données portant sur les résultats sur le marché du travail se réfèrent au registre de la population jusque 2000 et à l'enquête force de travail à partir de 2005.